Jard sur Mer

RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL

INSCRIPTIONS
ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

☛ **Nom et Prénom de la mère :** _____

Nom et Prénom du père : _____

Adresse des parents : _____

/__/__/__/__/__/ _____

☛ **Enfants à inscrire**

Prénoms	Date de naissance

☛ **Numéros de téléphone en cas de besoin :**

Domicile : /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/

Portable du père : /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/

Travail du père : /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/

Portable de la mère : /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/

Travail de la mère : /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/

Nous vous autorisons, en cas d'accident dans le cadre du restaurant scolaire, à faire donner à notre (nos) enfant(s) les soins nécessaires par le médecin le plus proche.

☛ **Fréquentation du restaurant**

❑ Régulièrement tous les jours de la semaine

❑ Régulièrement un ou plusieurs jours fixes dans la semaine

❑ Lundi ❑ Mardi ❑ Jeudi ❑ Vendredi

(Cocher les jours de fréquentation)

❑ Occasionnellement **(règlement du repas le jour même)**

Le prix du repas est fixé à la somme de : 3,10 €

Date : /__/__/ /__/__/ /__/__/__/__/ Signature :

Les données collectées seront traitées par mairie de Jard sur mer et son service de restauration à des fins de gestion des inscriptions des enfants au service scolaire. Elles seront conservées par la mairie pour l'année en cours avant de faire l'objet d'un archivage. Vous pouvez à tout moment exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation et de suppression des données vous concernant en vous adressant à la mairie de Jard Sur Mer

N.B. : **Bulletin à retourner obligatoirement au restaurant scolaire.**

Les personnes demeurant à Jard sur Mer, qui souhaitent bénéficier d'une aide au restaurant scolaire doivent retirer un dossier auprès de CCAS de la commune